

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 27 septembre 2021

INAUGURATION DU BÂTIMENT LAMARTINE : PREMIER BÂTIMENT ESRI LIVRÉ DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE

POUR UN MONTANT DE 3 353 337€



DIRECTION DE LA
COMMUNICATION
03 28 23 73 59

1, Place de l'Yser
B.P. 71022 -
59375 Dunkerque
Cedex 1
communication@
univ-littoral.fr

Ce matin, l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) a inauguré le bâtiment Lamartine, réhabilité dans le cadre du Plan de Relance en présence de Mme Marie-Élisabeth Borredon, Rectrice déléguée pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation, M. Hassane Sadok, Président de l'ULCO et M. Patrice Vergriete, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque et Maire de Dunkerque.

Dans le cadre du Plan de Relance, l'Université du L'ULCO avait obtenu une aide de 4,8 millions d'euros pour la réhabilitation et la rénovation énergétique de ses infrastructures. Une des opérations de ce projet concernait le bâtiment Lamartine (3,4 millions d'euros) situé Place du Général de Gaulle à Dunkerque, dont les travaux de réhabilitation viennent d'être terminés dans un temps record : commencés fin janvier 2021 ils ont été finalisés moins de huit mois après le début du chantier, et l'exploitation du bâtiment commence ce lundi 27 septembre 2021 avec la rentrée de l'ISCID-CO, l'école de commerce de l'ULCO. Il s'agit, à notre connaissance, de la première opération du Plan de Relance de cette envergure au niveau national qui a été réalisée.

Ce bâtiment, construit dans les années 1990, d'une superficie de 2080 m², ne répondait plus aux normes énergétiques mais également de sécurité et d'accessibilité et était désaffecté depuis plusieurs années. Sa vétusté rendait nécessaire la réhabilitation du clos et couvert mais également le réaménagement d'une partie des espaces intérieurs pour une meilleure fonctionnalité. Pour sa réhabilitation, l'ULCO avait fixé dans le cahier des charges des exigences fortes en matière de maîtrise énergétique.

Ce projet de rénovation poursuivait ainsi deux objectifs : (i) redonner une vocation de pôle de formation à un bâtiment jusqu'alors inoccupé permettant d'optimiser le patrimoine universitaire et (ii) intégrer dans ce projet de réhabilitation un axe de rénovation énergétique probant et de référence pour orienter les axes de la politique de maîtrise de l'énergie de l'ULCO avec notamment un objectif cible de réduction de 60% de la facture énergétique par rapport à 2010 et d'optimisation des dépenses d'entretien /maintenance. Cela permettra d'atteindre l'objectif le plus élevé du décret tertiaire n° 2019-771 du 23 juillet 2019 inscrit dans le cadre de l'article 175 de la loi Elan qui fixe des seuils de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments. Ces aménagements ont également pour objectif une amélioration du confort d'été grâce à une meilleure maîtrise des apports solaires par les nouvelles menuiseries et la possibilité de réaliser du « free-cooling » grâce aux nouvelles centrales de ventilation double-flux.

Le bâtiment Lamartine est destiné à accueillir les activités de l'Institut Supérieur de Commerce international de la Côte d'Opale (ISCIDCO), jusqu'ici implantées au Centre Universitaire de la Citadelle. Il hébergera également un centre de congrès avec un amphithéâtre de prestige qui permettra d'accueillir dans d'excellentes conditions des colloques internationaux. Les locaux libérés au Centre Universitaire de la Citadelle (« L'Entrepôt des Tabacs ») accueilleront désormais l'École d'Ingénieur du Littoral Côte d'Opale (EILCO) qui propose depuis septembre 2020 une nouvelle filière « Génie énergétique et Environnement » à Dunkerque.